Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 109 (1964)

Heft: 5

Artikel: Les "journées militaires" de Bière des 5 et 9 sepembre 1964, ou l'armée

au travail

Autor: Pittet, O.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343198

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les « Journées militaires » de Bière des 5 et 9 septembre 1964, ou l'Armée au travail

Le 12 mai 1964, le *Pavillon de l'Armée* de l'Exposition nationale, la « Suisse vigilante » illustration permanente de notre défense nationale totale, est inauguré officiellement par le Chef du Département militaire fédéral, Monsieur le Conseiller fédéral Paul Chaudet.

Le 11 mai, quelque six cents conscrits de l'année, venant de tous nos cantons, ont l'occasion de se mesurer sur les places de sport de la Ville de Lausanne dans les épreuves de gymnastique de recrutement et dans des sports d'équipe. Le 11 mai également, le 50^e anniversaire de la mobilisation 1914-1918 et le 25^e anniversaire de la mobilisation 1939-1945 sont célébrés, le premier au monument aux morts de Montbenon à Lausanne et le second sur la tombe du Général Guisan, au cimetière de Pully.

Le 12 mai, un défilé des drapeaux et étendards de l'armée, ceux-ci encadrés par des détachements des écoles de recrues de l'infanterie, des troupes mécanisées et légères, de l'artillerie, du génie, des transmissions, de la protection aérienne, par des détachements de SCF et de soldats du CGF, par un escadron de dragons, le tout emmené par les fanfares des écoles de recrues de l'infanterie et celle du Dépôt fédéral des chevaux de l'armée, parcourt les rues de Lausanne pour se rendre au Stade de Vidy, où se déroule la cérémonie officielle au cours de laquelle le Chef du Département militaire fédéral prononce une allocution. A l'issue de cette cérémonie, un régiment d'aviation défile en formation serrée au-dessus de Lausanne, cependant que les emblèmes, entourés d'une garde d'honneur fournie par une école d'officiers d'infanterie, restent exposés jusqu'au soir dans le stade et que les fanfares se produisent dans l'enceinte de l'Exposition. Drapeaux et étendards déployés, fanfares, dragons défilant sabre au clair ne sont cependant que le côté « parade » de cette grande manifestation nationale.

* * *

Afin que l'image soit complète, il restait encore à présenter au peuple « son armée » au travail, dans le dessein de lui montrer ce qu'elle peut faire avec l'armement et les matériels modernes dont elle dispose.

C'est la raison d'être des « Journées militaires » de Bière, démonstrations que nous allons nous efforcer de résumer et de commenter.

* * *

On sait qu'en 1939, lors de l'Exposition nationale de Zurich, des présentations d'armement avec tirs réels eurent lieu à proximité de l'exposition et obtinrent le plus grand succès, puisque plus de quatre-vingt mille personnes y assistèrent. Ce qui était possible, il y a 25 ans ne l'est plus de nos jours dans les mêmes conditions. Alors, l'armement et l'équipement de nos troupes, par ailleurs fort valables pour l'époque, étaient relativement simples, comparativement à ceux d'aujourd'hui. L'effet au but des projectiles n'exigeait que des pare-balles modestes et l'on pouvait engager une troupe un peu partout sans risquer de gros dégâts aux cultures et aux immeubles se trouvant dans le terrain d'exercice choisi.

L'infanterie, dont tous les trains étaient hippomobiles, formait les gros bataillons de l'armée. Mousqueton, fusilmitrailleur, mitrailleuse modèle 1911 et lance-mines en constituaient l'armement principal.

Quant aux troupes légères, elles étaient composées essentiellement de la cavalerie, de cyclistes et de quelques compagnies de canons antichars de 4,7 cm tractés tant bien que mal par des voitures de tourisme réquisitionnées. L'artillerie en était encore, pour sa majorité, à l'époque de la prolonge et du 7,5 cm bâté.

En bref, le cheval régnait en maître, tant dans les armes combattantes que dans les services. Pas d'armes antichars pour le combat rapproché, pas de chars, peu de véhicules à moteur, mais une immense confiance et la résolution inébranlable de tenir coûte que coûte.

Puis vint la réorganisation des troupes de 1951 dont le principal mérite fut de mettre de l'ordre dans tous les ajustements faits au cours des années 1939 à 1945. On commença à introduire des formations blindées, bien timidement il est vrai, mais c'était un début, et le moteur prit le pas sur le cheval.

Mais ce n'était qu'une étape. L'armée comme toute entreprise humaine, doit s'adapter si elle veut progresser.

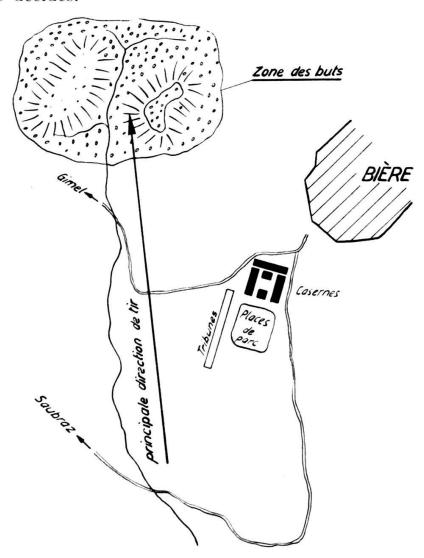
L'organisation des troupes de 1961 est un vivant exemple de cette évolution. Sa caractéristique essentielle est l'augmentation de la mobilité et de la puissance de feu de nos grandes unités et la création d'une sorte de fer de lance avec l'introduction des divisions mécanisées, jetant ainsi les bases pour l'armée de demain. Hier chevaux et armes d'infanterie, aujourd'hui blindés, véhicules spéciaux et avions, demain hélicoptères de combat et de transport, fusées.

Cette modernisation suscite l'apparition de nouveaux procédés de combat et exige des terrains, des zones de buts et des mesures de sécurité qu'il était exclu de trouver à proximité immédiate de l'Exposition nationale.

* * *

Pour montrer au peuple « son » armée, la puissance des feux, les mouvements blindés, il fallait d'autres conditions topographiques. Le choix s'est porté sur la place d'armes de Bière, bien connue des artilleurs, des troupes mécanisées légères et de notre infanterie motorisée. Cette région, sans constituer un champ de manœuvres idéal, permet malgré tout l'engagement de formations blindées, soutenues par l'artillerie et l'aviation.

Certes, il eût été sans doute possible de trouver dans des régions excentriques de la Suisse un champ d'exercice convenant mieux à une manœuvre blindée. Mais il fallait penser aux spectateurs, aux voies d'accès, aux possibilités de présentation, sans oublier que, ces manifestations étant liées à l'Exposition nationale, elles devaient se dérouler à proximité relative de celle-ci. Une démonstration de ce genre étant avant tout réservée au public, c'était en premier lieu à lui qu'il fallait penser en créant à son intention les installations indispensables. C'est ainsi que des places de parc pour environ 10 000 véhicules à moteur ont été prévues et seront aménagées, cependant que des tribunes où pourront prendre place 30 000 personnes seront construites pour les « Journées militaires » qui se dérouleront les 5 et 9 septembre 1964, dès 13 h. 30. Le croquis ci-après donne une idée des aménagements décidés.



Le commandant de la division mécanisée 1, chargé par le Chef du Département militaire fédéral de l'organisation de ces démonstrations a prévu:

- une présentation des matériels en cours d'introduction et de certains armements spéciaux;
- un tir combiné;
- une revue des troupes participant au tir combiné;
- une exposition d'armes, d'engins et d'appareils.

La présentation de matériels sera faite par des détachements de recrues et par des spécialistes. Son but est de donner une idée aux spectateurs du renforcement de la puissance de feu et de la mobilité de l'armée réalisé au cours des dernières années, comme de celui en voie d'exécution.

La revue des troupes permettra au public de se rendre compte du volume des troupes engagées lors du tir combiné. Elles lui seront présentées en formations serrées, en contraste frapante avec les formations de combat qu'il aura l'occasion de voir par la suite.

Le tir combiné sera la pièce maîtresse de ces manifesta tions.

Illustration de la collaboration interarmes, il doit démontrer le jeu du feu et du mouvement au sein des unités et des corps des troupes, ansi que les appuis dont peut bénéficier, directement ou indirectement le combattant dans le combat moderne. Le montage d'un tel exercice n'est pas une chose facile.

Il importe tout d'abord pour le directeur de l'exercice d'en composer le thème général, puis les différentes phases, compte tenu des sécurités particulières à chaque arme. Dès ce moment, il est obligé de faire appel aux spécialistes, qui lui diront si dans telle ou telle phase, tel ou tel tir, tel ou tel mouvement de troupe sont possibles. Ajoutons que, dans le cas qui nous intéresse, la question de la sécurité est encore compliquée par le fait de la présence de 30 000 spectateurs, et que certains tirs, par ailleurs réalisables lorsque le nombre des spectateurs est restreint, ne pourront être exécutés.

Cet exercice, préparé à l'avance, répété sans et avec munitions est-il rentable pour la troupe?

D'aucuns diront peut-être qu'il s'agit là uniquement d'une démonstration.

Seuls ceux qui ne connaissent pas la préparation des cours de tir combinés et le profit que la troupe en a toujours retiré peuvent avancer cette opinion. Quel que soit l'échelon engagé, un exercice avec munitions de combat se prépare toujours à l'avance. Ceci pour deux raisons:

- tout d'abord parce que c'est une prescription de sécurité;
- ensuite parce que de toute façon la conduite n'est pas libre pour les exécutants, les mouvements et les feux étant conditionnés par les pare-balles à disposition.

Il faut bien le dire, si lors des manœuvres, on constate, selon le moment, les conditions atmosphériques, l'état de fatigue, un certain laisser-aller dans les formations de combat, l'allant, les réactions de la troupe, nous n'avons encore jamais vu, tout au long de notre carrière, une troupe mal travailler lors de tirs avec munitions de combat.

Par opposition à certains exercices tactiques, le tir combiné est en quelque sorte la « minute de vérité ».

* * *

Les formations engagées dans cet exercice appartiennent — escadrilles d'aviation exceptées — à la division mécanisée 1 et accompliront à cette époque leur cours de répétition annuel.

Il s'agit:

- d'un régiment de chars, composé d'un groupe de chars et d'un bataillon de dragons portés;
- d'un régiment d'obusiers;
- d'une compagnie de sapeurs de chars.

Voici pour les exécutants. Mais ce n'est pas tout. Il a fallu faire appel à de nombreuses troupes pour répondre aux tâches annexes, nombreuses et variées.

Un bataillon du génie fournira la main-d'œuvre indispensable aux constructions et aménagements prévus.

Un groupe sanitaire motorisé et une compagnie de protection aérienne seront prêts à intervenir en cas d'accident toujours possible.

Une compagnie de police des routes et un détachement de gendarmes d'armée assureront la régulation du trafic et le service général de police.

Exécutants et personnel auxiliaire, ce sont environ 4 000 hommes qui participeront aux *Journées militaires* de Bière.

* * *

Une exposition d'armes, d'engins, d'appareils et de véhicules, ainsi que des concerts donnés par les fanfares des écoles de recrues de l'infanterie, compléteront ce programme.

* * *

Des manifestations de cette envergure, de par les efforts de préparation qu'elles demandent, les frais qu'elles occasionnent, les programmes des écoles de recrues qu'elles dérangent, ne peuvent être que rares.

Donner confiance au « grand public », composé de nombreux citoyens-soldats, lui fournir l'occasion de voir en action nos moyens les plus modernes qui ne peuvent en général pas participer à nos manœuvres de cours de répétition, lui faire comprendre quel combat nous attend, lui montrer le tournant pris par l'armée lors de la réorganisation des troupes de 1961, tels sont les buts principaux recherchés par les *Journées militaires* de Bière 1964, buts que les troupes de démonstration, tant recrues que soldats en cours de répétition, s'efforceront d'atteindre par leur tenue, leur discipline, leurs connaissances techniques et la précision de leur tir.

Lt. colonel EMG O. PITTET